



Saint Maixent l'Ecole le 12 juin 2018

Le Principal

A

Mmes et MM les enseignants



OBJET : Ramassage des manuels scolaires

Comme chaque année, les élèves rendent les manuels scolaires au CDI.

Le principal

* Ils devront rendre la totalité des documents empruntés au collège (manuels scolaires, livres du CDI, séries étudiées en français).

* Le PP prévient sa classe du jour et de l'heure retenus.

Manuels à rendre :

* 6^{ème} : mathématiques.

* 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : mathématiques et histoire-géographie.

Secrétariat
Julien Taillard

Téléphone
05 49 05 26 99

Télécopie
05 49 05 76 48

Mail
ce.0790978j@ac-
poitiers.fr

31 rue Jean Jaurès

B.P. 36
79 400 Saint Maixent
l'Ecole

PLANNING

	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27
M1	4D Mme PUAUD	4F Mme SECHET	6E Mme BOUCHET
M2	4B Mme BERTHOMME	5B M. MILHERES	6D Mme BROSSARD
M3	4E M. BEAUDOIN	6C Mme COUTANT	5C M. SAINT MARTIN
M4	4C Mme BROSSARD		5F M. GRAVELEAU
S1	5D Mme FLEAU	6F M. LE NEGRATE	
S2	5E Mme OTHON		
S3	6B Mme COTTREL		

RAMASSAGE DES MANUELS SCOLAIRES 3^{ème}

Les élèves de troisième rendront leurs manuels le **vendredi 29 juin** à l'issue de la dernière épreuve au CDI, à partir de 15h00.

Présence obligatoire pour tous les élèves de troisième.

Ils devront rendre la totalité des documents empruntés au collège (manuels scolaires, livres au CDI, séries étudiées en français) afin d'obtenir leur exeat (certificat de fin de scolarité). La restitution des cartes de cantine et la distribution de l'exeat auront lieu au CDI.

Le Principal,
A. PAIRAULT